



MAI 2024



THERMALISME

**Attirer une nouvelle clientèle à travers l'innovation
et le bien-être**



DANS CE DOSSIER

SYNTHÈSE DU MARCHÉ	3
Présentation et définition du marché.....	3
Un marché mondial en forte croissance	4
Marché national	7
ANALYSE DE LA DEMANDE	9
Nombre de curistes.....	9
Les curistes selon l'orientation thérapeutique	10
Profil des curistes.....	12
Comportement des curistes	15
Facteurs démographiques.....	18
L'image globale de la médecine thermique pour les Français.....	20
STRUCTURE DU MARCHÉ	24
Un marché aux mains d'une centaine d'acteurs.....	24
Les stations dépendent des sources d'eau minérale.....	25
Des orientations vers la rhumatologie principalement.....	26
L'emploi dans la filière	27
L'importance des remboursements de la sécurité sociale pour le secteur	29
Les prix pratiqués par les établissements thermaux.....	31
RÉGLEMENTATION	32
Réglementation des thermes	32
La qualité des eaux utilisées est primordiale	33
Prise en charge des frais de cure thermique	34
VOIES DE DÉVELOPPEMENT DES ACTEURS	35
Une diversification des activités des stations thermales vers le bien-être général	35
Des territoires qui continuent d'investir dans le thermalisme	38
Stratégie de croissance par intégration au sein de grands groupes thermaux.....	39
POSITIONNEMENTS INNOVANTS DES ACTEURS	40
Innovation dans les stations thermales : Vers une offre de cures courtes et ludiques non conventionnées	40
L'innovation au service de l'amélioration des soins et de l'expérience globale	42
Engagement des stations thermales vers la durabilité et la responsabilité sociale	43

Synthèse du marché

1.1 Présentation et définition du marché

Un établissement thermal est défini comme un établissement utilisant de l'eau provenant de sources minérales, ainsi que les boues et gaz en étant dérivées, afin de traiter des affections ou pathologies de curistes. [\[Ministère de la Santé\]](#)

Issus d'une longue tradition française, les établissements thermaux ont su traverser les décennies, jusqu'à s'inscrire comme une composante normale du système de santé français. Faisant vivre plusieurs de milliers de personnes, tout un écosystème s'est construit autour des établissements thermaux (hébergement, divertissement...). Le tout représente un marché de plusieurs centaines de millions d'euros.

En 2022, le marché mondial et le marché français sont tous deux en croissance mais se situent encore en deçà de leur niveau pré-covid, la crise ayant durablement réduit le nombre d'établissements. Le marché mondial, largement dominé par l'Europe et l'Asie, est censé dépasser son niveau de 2019 en 2025.

S'adressant avant tout à des retraités souffrant de problèmes rhumatologiques, les séjours en cures représentent aussi un moment de relaxation pour des centaines de milliers de curistes qui viennent chaque année dans les établissements de grandes chaînes comme la Chaîne Thermale du Soleil.

Depuis le début des années 2000, les contrôles se sont renforcés sur la qualité des eaux utilisées par les stations thermales, encouragés par une volonté des autorités publiques de mieux réguler cette dépense de l'Assurance Maladie.

Les stations thermales n'en sont pas restées là, elles essaient aussi d'attirer une clientèle plus jeune *via* le thermoludisme, la mise en avant de la proximité avec le territoire et la montée en gamme, comme le montre le plan de travaux de Vichy Accélération 2030 : ce plan de 56 millions d'euros de travaux de rénovation a débuté à l'automne 2023 et vise à rénover et faire monter en gamme les 3 thermes du groupe France Thermes à Vichy.

Synthèse du marché

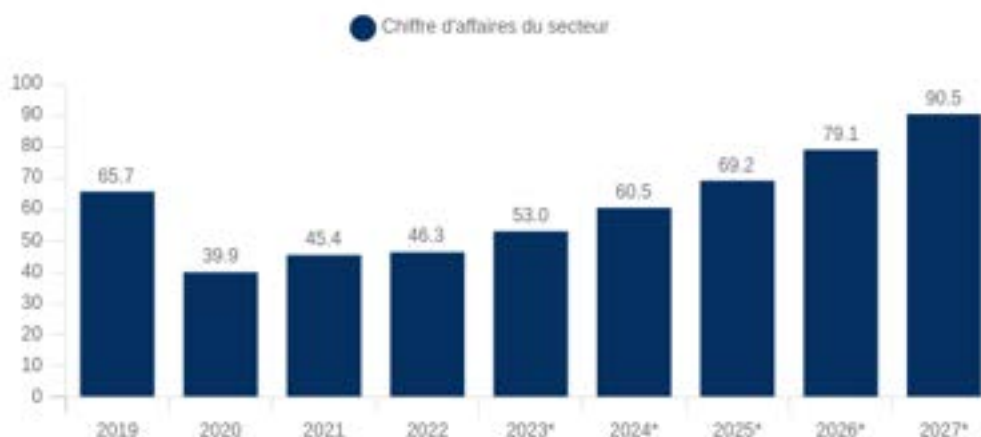
1.2 Un marché mondial en forte croissance

Le marché des cures thermales et minérales représente un chiffre d'affaires de **46,3 milliards de dollars en 2022**, en croissance de 2% par rapport à 2021 mais toujours en deçà de son niveau pré-covid (65,7 milliards de dollars en 2019). D'après les prévisions du [Global Wellness Institute](#), le marché devrait atteindre 90,5 milliards de dollars en 2027, avec un taux de croissance annuel moyen de 14,3%. Par ailleurs, il y aurait dans le monde 31 290 thermes et thalassothérapies en 2022 par rapport à 34,860 en 2019 : on peut donc en déduire que la crise du coronavirus a durablement réduit le nombre d'établissements (-10% en 2022 vs 2019).



Taille du marché mondial des thermes et thalassothérapies

Monde, 2019-2027*, en milliards de dollars



Source : [GWI](#)

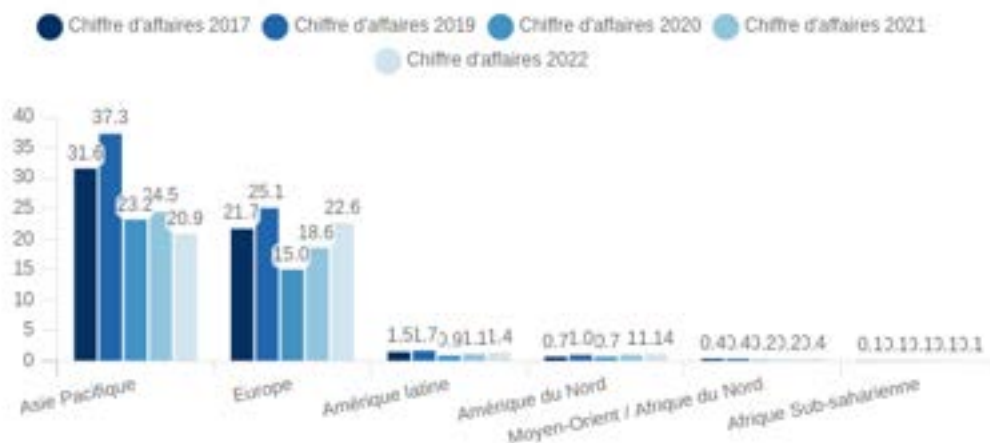
* : projections

C'est **l'Europe** puis **l'Asie** qui dominent largement ce marché - on notera le dépassement de l'Asie par l'Europe en 2022. Ces deux continents représentent 94% des revenus et 93% des établissements du secteur.



Chiffre d'affaires des thermes et thalassothérapies

Monde, 2017-2022, milliards US\$



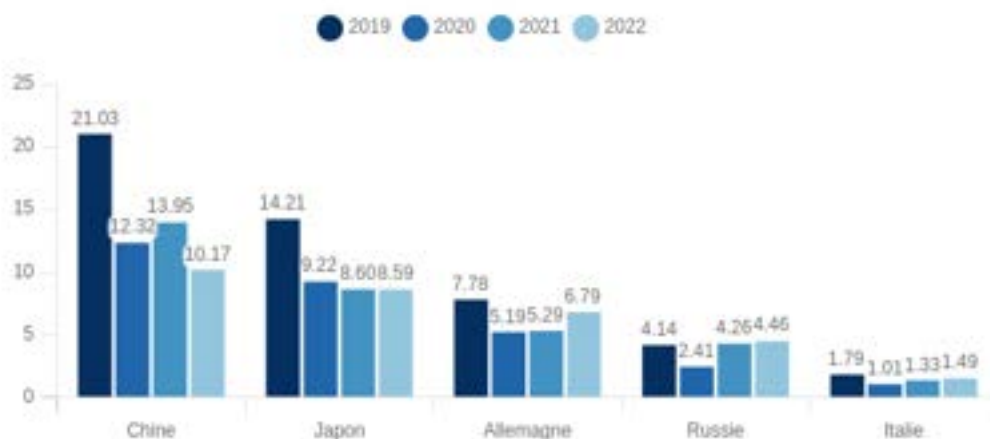
Source : [GWI](#)

Les principaux pays qui concentrent une grande partie du chiffre d'affaires du marché sont la Chine, le Japon et l'Allemagne. La France n'arrive qu'en 18ème position en 2022. La France était cependant classée 14ème avant la crise sanitaire.



Principaux pays générant le chiffre d'affaires du marché des thermes et thalassothérapies

Monde, 2019-2022, millions US\$



Source : [GWI](#)

La plupart des établissements de thermalisme et de thalassothérapie disposent parfois d'un spa, plus orienté vers le bien-être des clients. Ces établissements disposant des deux services à la fois représentent environ deux tiers des revenus générés par le secteur.

En Europe, selon la législation en vigueur dans chaque pays, **les séjours de thermalisme peuvent être remboursés**, partiellement ou intégralement. Tel est le cas en France, en Italie, en Allemagne ou en Islande. [\[European Spas\]](#)

Synthèse du marché

1.3 Marché national

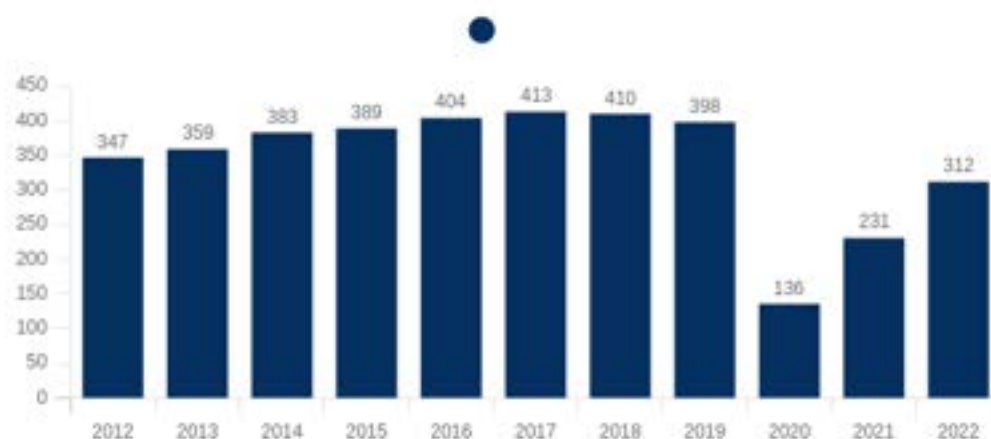
Le graphique suivant montre l'évolution de la consommation de cures thermales en France.

En **2022, le marché français des cures thermales s'établissait à 312 millions d'euros**, en croissance de 35% par rapport à 2021, mais toujours en deçà de son niveau d'avant crise (-22% en 2022 vs 2019). Nous pouvons également constater que la consommation de cures thermales a connu une **croissance continue entre 2012 et 2017, avant de diminuer en 2018 et 2019**. Cette légère baisse s'explique d'après Médecine Thermale par les fermetures exceptionnelles d'établissements pour rénovation et par la baisse du pouvoir d'achat des curistes (hausse de la CSG et report de revalorisation des pensions). Ensuite, le secteur a fortement été **impacté par la crise sanitaire en 2020** (baisse de 65% de la consommation).



La consommation de cures thermales

France, 2012 - 2022, en millions d'euros



Source : [DREES](#)

Cependant, en prenant en compte les dépenses directes (soins) et indirectes (hébergement, alimentation, soins complémentaires), **le chiffre d'affaires du secteur du thermalisme peut être estimé à 1,07 milliard d'euros en 2021** [[Fédération thermique](#)]. En 2019, la taille du marché était estimée à **1,20 milliard d'euros en 2019**, contre 1,03 milliard d'euros un an plus tôt. En 2020 néanmoins, avec la crise sanitaire, le chiffre d'affaires de la branche a diminué de **60%** par rapport à 2019 [[entreprise.gouv](#)]

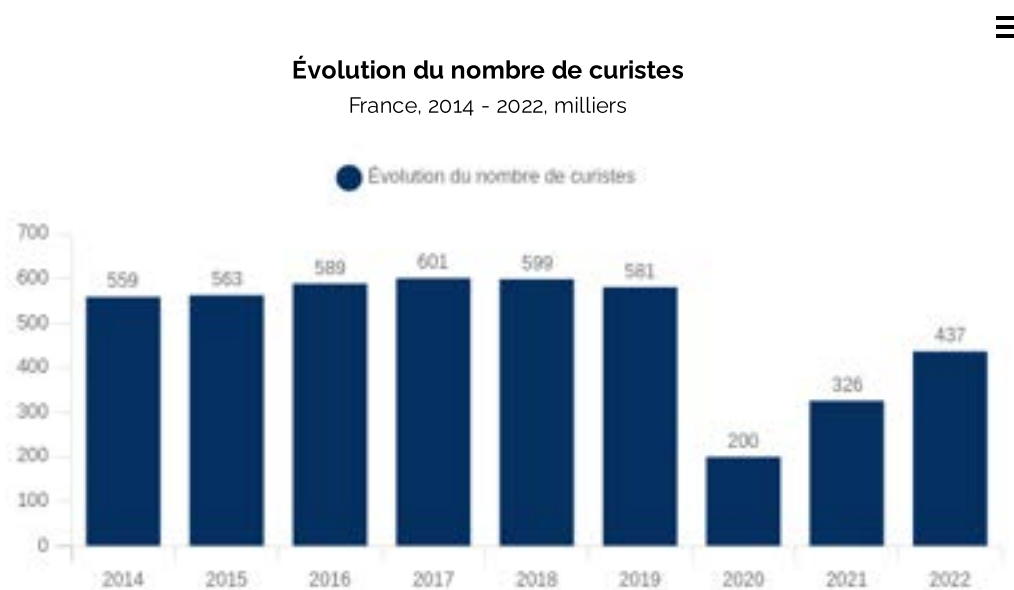
D'après la [Fédération thermique](#), les dépenses indirectes des curistes s'élèvent à 794 millions d'euros en 2021 et les dépenses induites par les dépenses directes et indirectes de 1,5 milliards d'euros. Les dépenses des curistes sur place comprennent les soins compris dans la cure thermique, l'hébergement (tous deux remboursés intégralement ou partiellement selon la situation des curistes, cf 3.5), l'alimentation et les soins complémentaires, relevant plus du bien-être que des soins médicaux prescrits.

En janvier 2023, il existe **113 établissements thermaux** et **90 stations thermales en** France. [[Conseil National des Etablissements Thermaux](#)].

Analyse de la demande

2.1 Nombre de curistes

Le graphique ci-dessous montre que le nombre de curistes a augmenté depuis 2014, passant de 559 000 environ à près de 600 000 en 2018. Un maximum semble avoir été cependant atteint en 2017 avec plus de 600 000 curistes. Néanmoins, le nombre de curistes a **considérablement diminué en 2020** en raison de la crise sanitaire (-66%). Malgré un rebond à partir de 2021, le nombre de curistes en 2021 et 2022 (437 000) reste inférieur au niveau d'avant crise (-24,6 en 2022 vs 2019).



Source: [CNETh](#)

De plus, en 2022, ce sont plus de **10 millions de journées de soin** qui ont été dispensées dans les stations thermales françaises, pour les **437 000 curistes**.

Par ailleurs, les dépenses journalières des curistes dans les stations (hébergement, restauration, loisirs) sont évaluées à **47 €/jour pour les curistes et 51 €/jour pour les accompagnants**. [[Entreprises.gouv](#)]

Analyse de la demande

2.2 Les curistes selon l'orientation thérapeutique

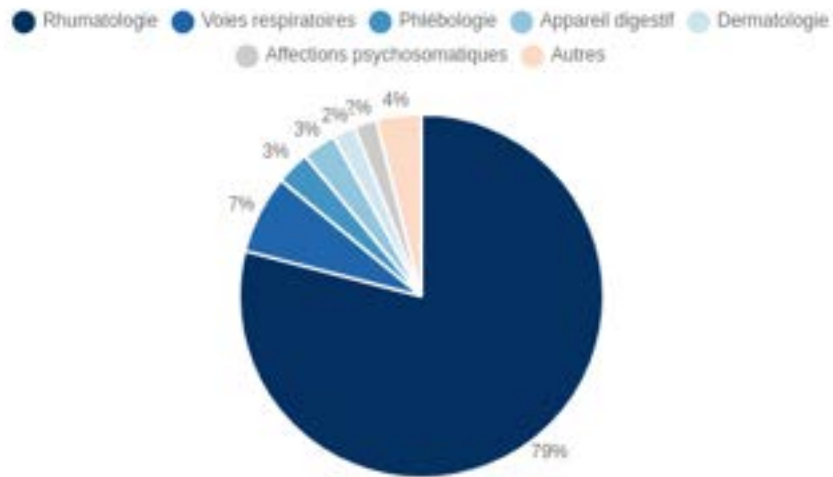
Les séjours des curistes ont une visée thérapeutique, visant à soigner des dysfonctionnements *via* certaines propriétés de l'eau thermale. [[La Médecine Thermale](#)]

Les établissements thermaux ne disposent généralement pas de toutes les cures, ce qui explique en partie leur diversité sur le territoire (cf.3.3). Le graphique ci-dessous représente la proportion des curistes en fonction de leur orientation thérapeutique.



Proportion de curistes en fonction de l'orientation thérapeutique

France, 2018, en %



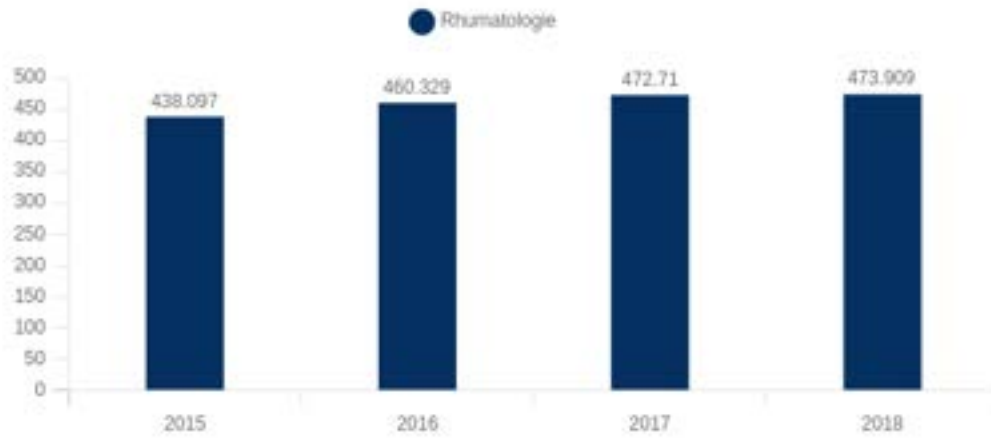
Source : [DRESS](#)

La catégorie la plus représentée est celle des curistes réalisant une cure thermale afin de soigner des troubles **rhumatologiques**. Ces derniers se comptent en plusieurs centaines de milliers :



Évolution du nombre de curistes pour des soins de rhumatologie

France, 2015 - 2018, milliers



Source : [DRESS](#)

Analyse de la demande

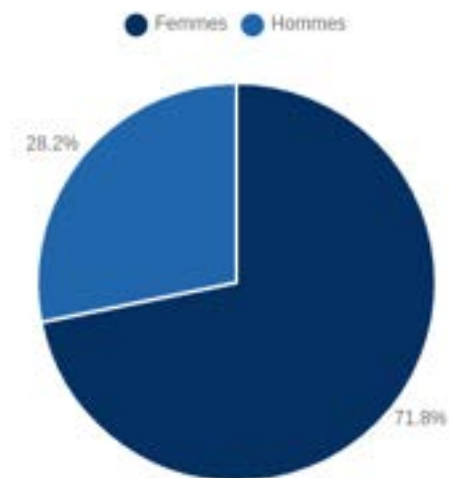
2.3 Profil des curistes

La grande majorité des curistes (71,8%) sont des **femmes** :



Répartition des curistes selon le sexe

France, 2019, en %



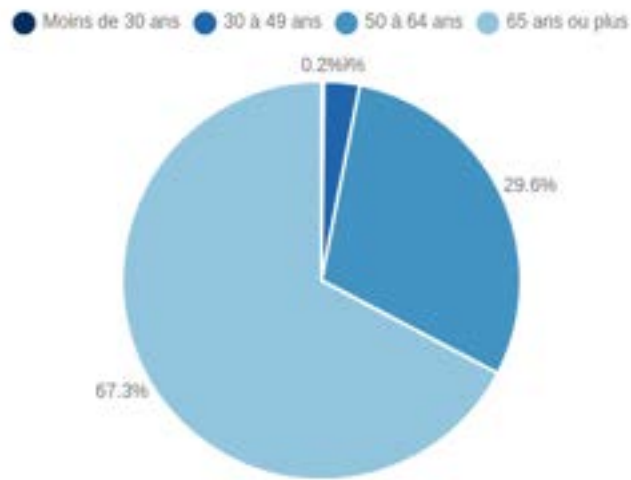
Source : [Nomadeis](#)

Les plus de 50 ans représentent 96,9% de la clientèle. Ce sont en particulier les 65 ans et plus qui tirent la demande.



Répartition des curistes selon la tranche d'âge

France, 2019, en %



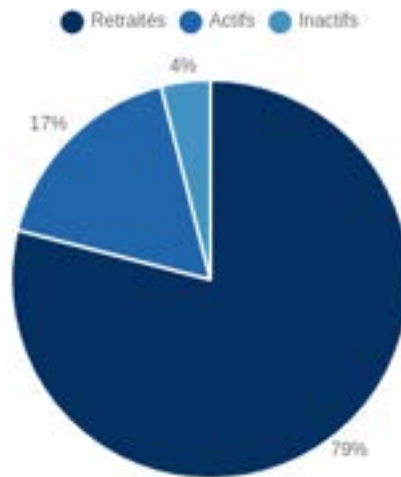
Source : [Nomadeis](#)

La majorité des clients étant âgés de plus de 65 ans, le statut professionnel le plus courant des curistes est la **retraite**. Les actifs représentent quant à eux 17% des curistes.



Situation professionnelle des curistes

France, 2019, en %



Source : [Nomadeis](#)

Par ailleurs, les stations de taille moyenne apparaissent plus attractives pour les curistes actifs. Elles attirent proportionnellement plus de curistes de moins de 65 ans que les autres catégories de stations (ex : 38,7% des curistes contre 28,8% dans les grandes stations)

Analyse de la demande

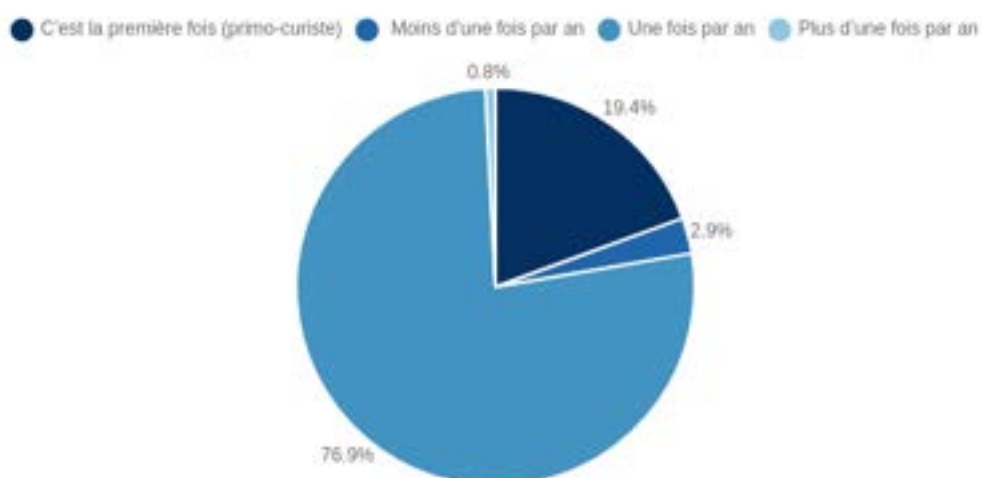
2.4 Comportement des curistes

D'après un sondage Nomadeis datant de 2019, le format majoritairement suivi par les curistes est celui d'une cure annuelle (plus de $\frac{3}{4}$ des curistes) de **21 jours** (soit 18 jours de traitement).



Réponse à la question : A quelle fréquence effectuez-vous vos cures ?

France, 2019, en %



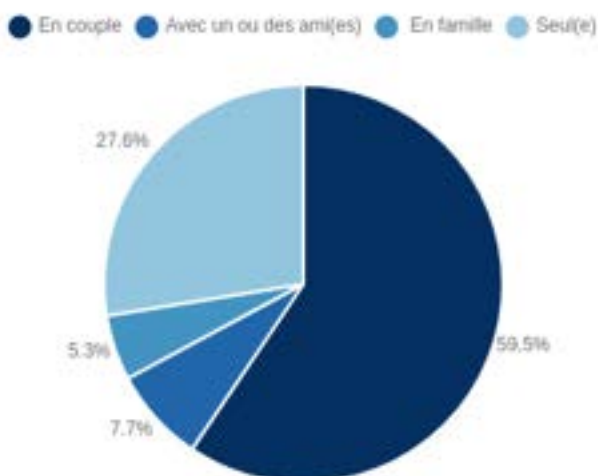
Source : [Nomadeis](#)

De plus, près de **3 curistes sur 4 (72,4%) viennent accompagnés** durant leur séjour, dont près de 60% avec leur conjoint.



Réponse à la question : POUR CE SEJOUR, ETES-VOUS ACCOMPAGNE(E)?

France, 2019, en %



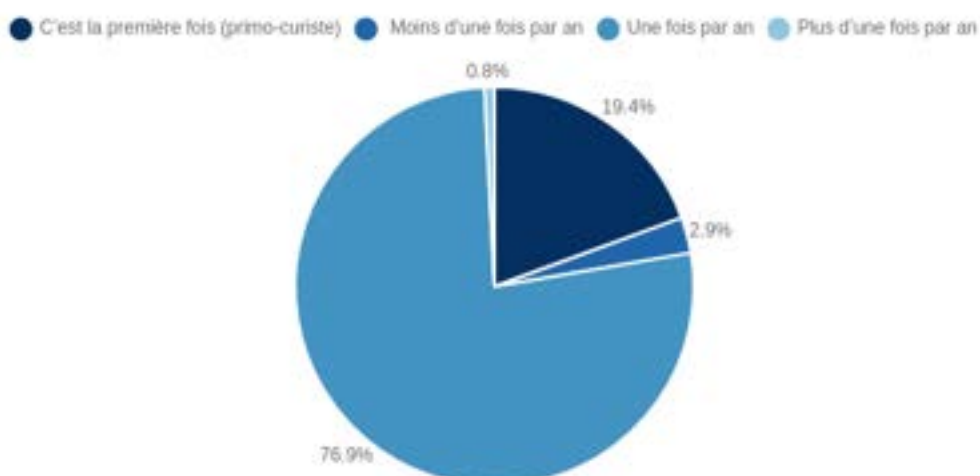
Source : [Nomadeis](#)

C'est souvent la prescription médicale qui définit la station thermale où le curiste va effectuer des soins. Cependant, le bouche-à-oreille, la fidélité et l'intérêt touristique pour une station sont également des critères de choix primordiaux pour les curistes.



Réponse à la question : A quelle fréquence effectuez-vous vos cures ?

France, 2019, en %



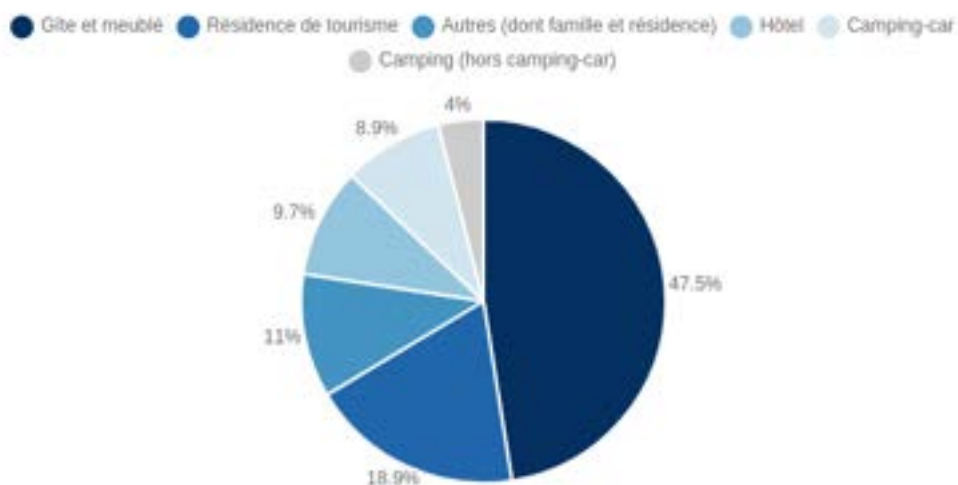
Source : [Nomadeis](#)

Pour le logement, près de la moitié des curistes optent pour un gîte ou un meublé. Suivent les résidences de tourisme (18,9%) et les hôtels (9,7%).



Mode d'hébergement principal

France, 2019, en %



Source : [Nomadeis](#)

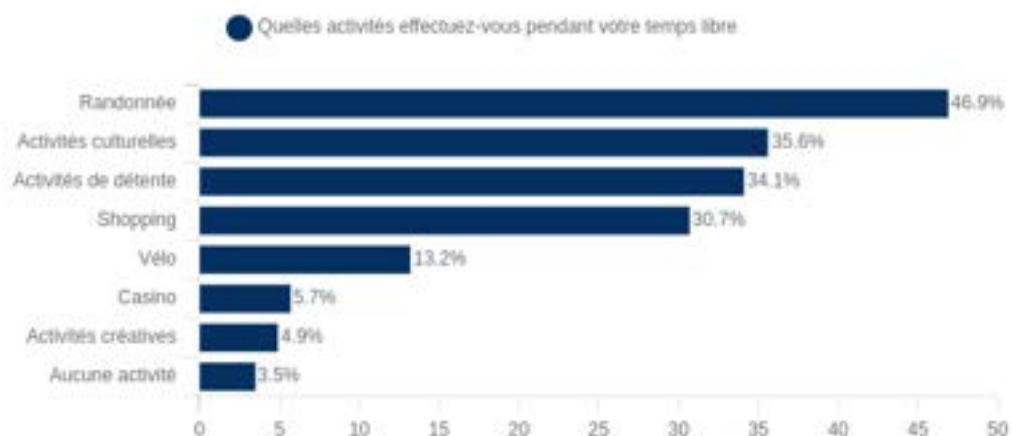
Dans la majorité des cas, les curistes logent dans la station (65,3%). Le reste loge soit à proximité de la station (< 5 km) (29,2%), ou alors hors de la station (>5 km) (5,5%)

Pour occuper leur temps libre, les curistes plébiscitent principalement la randonnée, les activités culturelles et les activités de détente :



Activités pendant le temps libre

France, 2019, en %



Source : [Nomadeis](#)

Analyse de la demande

2.5 Facteurs démographiques

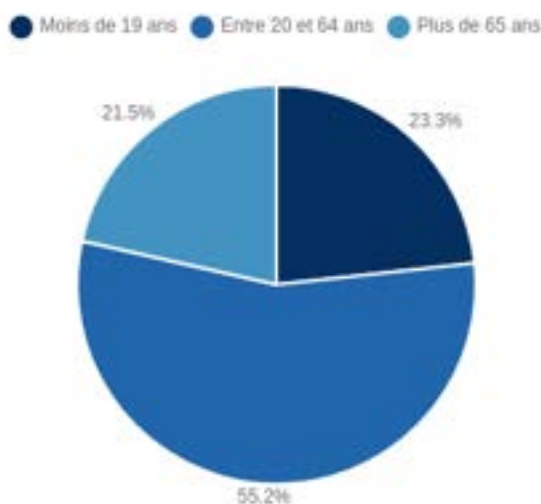
La demande sur le marché du thermalisme est tirée par les seniors (cf 2.3). **Le marché est donc lié de près à la démographie du pays.**

En 2024, la population française est de 68,4 millions. Les personnes de **plus de 65 ans représentent 21,5%** de la population française, soit environ **14,7 millions de personnes.**



Répartition de la population française selon la catégorie d'âge

France, 2024, en %



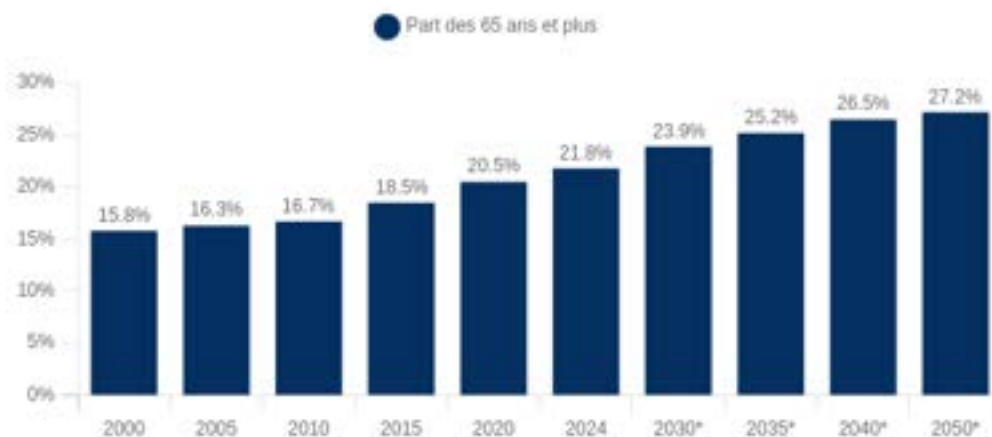
Source : [INSEE](#)

Le vieillissement de la population est un levier de croissance pour le secteur. En effet, entre 2000 et 2024, la part des plus de 65 ans a augmenté de 6 points pour atteindre 21,8%. D'après les prévisions de l'INSEE, la part des 65 ans et plus devrait continuer d'augmenter dans les décennies à venir, comme le montre le graphique ci-dessous.



Part des 65 ans et plus dans l'ensemble de la population française

France, 2000 - 2050*, en %



* 202: données projetées

Source : [INSEE](#)

Pour les stations thermales, cela représente **une clientèle cible plus large**, ce qui devrait augmenter la fréquentation des stations thermales. En revanche, ce vieillissement de la population pourrait être suivi de réformes de l'Assurance Maladie, ce qui pourrait se traduire par un déremboursement partiel ou total des séjours dans les stations thermales.

Analyse de la demande

2.6 L'image globale de la médecine thermique pour les Français

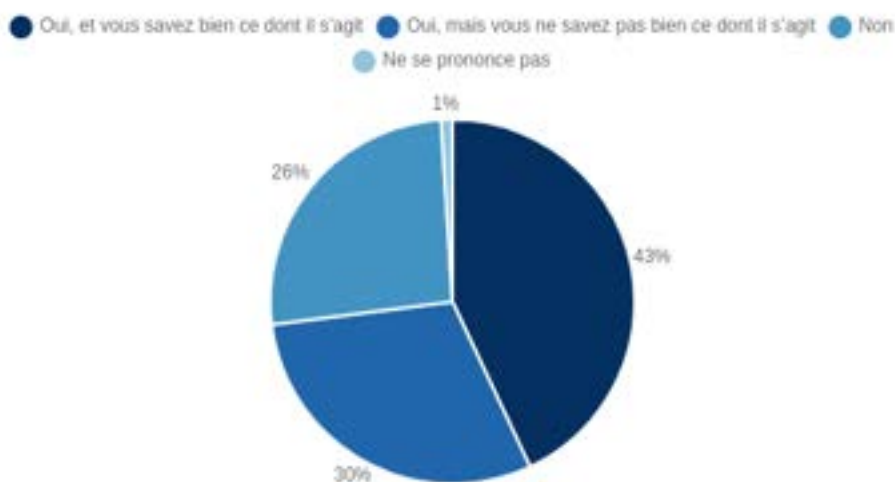
En 2022, Toluna - Harris Interactive a réalisé pour le compte du Conseil National des Etablissements Thermaux une [enquête](#) auprès d'un échantillon de 2200 français âgés de 18 ans ou plus, pour évaluer l'avis des Français sur la médecine thermique.

Les Français identifient bien le secteur, surtout pour les plus âgés et les plus fortunés d'entre eux

Trois quarts des Français interrogés déclarent avoir déjà entendu parler du thermalisme et 43% en ont une idée précise. 86% des répondants qui ont déjà entendu parler du thermalisme ont 50 ans et plus et 76% sont des CSP+.

Réponse à la question : Personnellement, avez-vous déjà entendu parler du thermalisme ?

France, 2022, en %



Source : [Harris interactive](#)

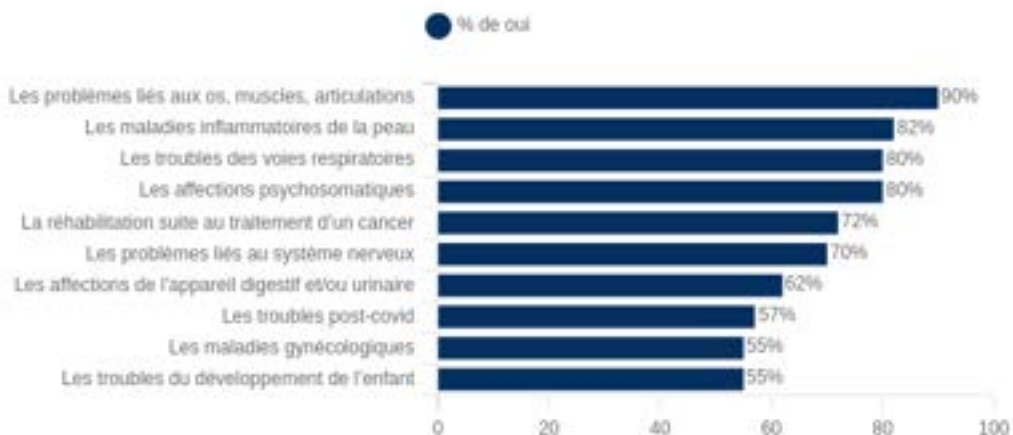
La médecine thermique est globalement jugée efficace pour la plupart des pathologies.

Après une explication de ce qu'est le thermalisme, plus de 80% des répondants considèrent que cette médecine permet de soigner les problèmes liés aux os, muscles et articulations, les troubles des voies respiratoires et les affections psychosomatiques. Néanmoins, seulement ~55% considèrent qu'elle permet de soigner les troubles post-covid, les maladies gynécologiques et les troubles du développement de l'enfant.



Réponse à la question : Estimez-vous que la médecine thermale soit aujourd'hui efficace pour soigner les patients dans chacun des domaines suivants ?

France, 2022, en %



Source : [Harris interactive](#)

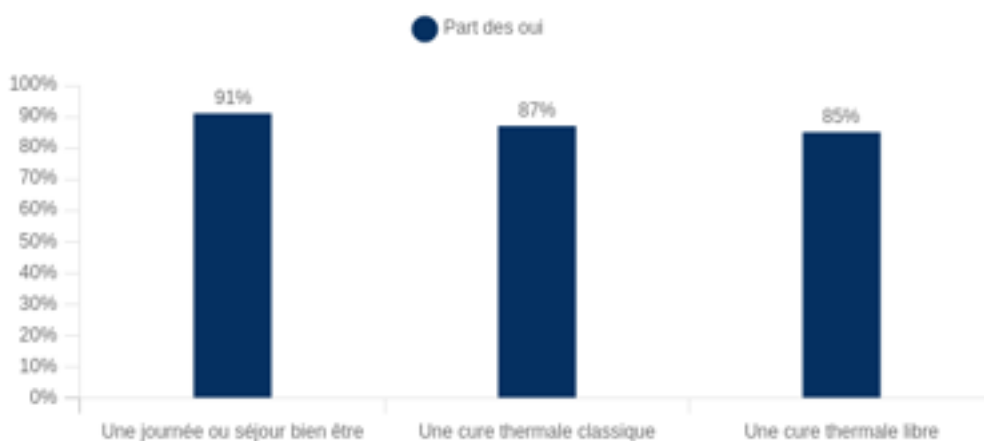
Une expérience jugée très satisfaisante par ceux qui l'ont expérimenté

Plus de 80% des personnes ayant fréquenté des établissements thermaux se disent satisfaits : on remarque que la journée ou le séjour bien être est l'activité la plus appréciée par le public.



Réponse à la question : Avez vous été satisfait de votre expérience

France, 2022, en %



Source : [Harris Interactive](#)

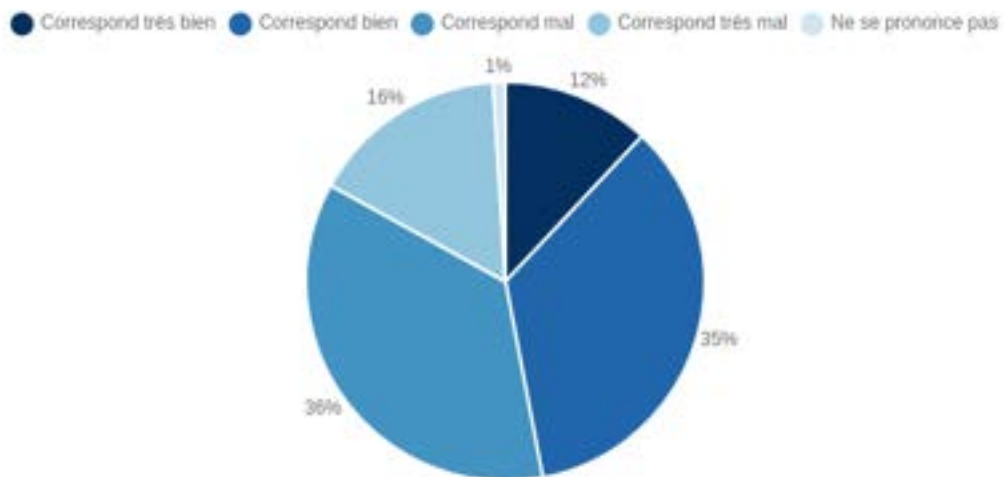
Mais un service considéré encore souvent comme trop cher

Même si la médecine thermale est désormais remboursée partiellement par la Sécurité Sociale sur prescription médicale, elle est encore jugée par plus d'un Français sur deux comme étant trop peu accessible financièrement.



Réponse à la question : Est-ce que votre avis correspond avec la phrase suivante "la médecine thermale est financièrement accessible" ?

France, 2022, en %



Source : [Harris Interactive](#)

Une forte attraction sur la demande

Malgré le prix considéré comme élevé, près de 2 Français sur 3 pourraient envisager une cure thermale classique ou un séjour bien être.



Réponse à la question : A l'avenir, pourriez-vous envisager d'effectuer...?

France, 2022, en %



Source : [Harris interactive](#)

Structure du marché

3.1 Un marché aux mains d'une centaine d'acteurs

Selon le [CNETh](#) (Conseil National des Établissements Thermaux), il y a en France **90 stations thermales en activité et 113 établissements thermaux** en janvier 2023.

Le tableau ci-dessous liste les principaux acteurs du secteur (liste non exhaustive). Le leader sur le marché national est la Chaîne Thermale du Soleil, qui totalise 20 établissements sur le territoire

Acteurs	Nombre d'établissements en France	Chiffre d'affaires
Chaîne Thermale du Soleil	20	140 millions d'euros (2022)
ValVital	15	32 millions d'euros (2022)
Thalazur	9	86 millions d'euros (2020)
Thalassa Sea & Spa (groupe Accor)	9	4 millions d'euros (2022)
Arenadour	9	50 millions d'euros (2022)
Eurothermes	3	35 millions d'euros (2020)
France Thermes	5	66 millions d'euros (2022)
Relais Thalasso	4	22 millions d'euros (2022)

Sources : sites des entreprises et presse

Par ailleurs, de nouveaux acteurs sont entrés sur le marché du thermalisme *via* l'acquisition de plusieurs thermes. Ces acteurs sont relativement divers puisque **L'Oréal** a par exemple racheté les thermes de Saint-Gervais, et La **Caisse des Dépôts** a investi aux côtés de **BO Resort** pour faire revivre la station thermale de Châtel Guyon. [[Challenges](#)]

Outre ces investissements extérieurs, ce sont les investissements des stations thermales qui représentent un facteur de changement. 825 millions d'euros d'investissement ont été réalisés entre 2016 et 2021. [[Crédit Agricole](#)] [[entreprises.gouv](#)]

Ces fonds ont permis de :

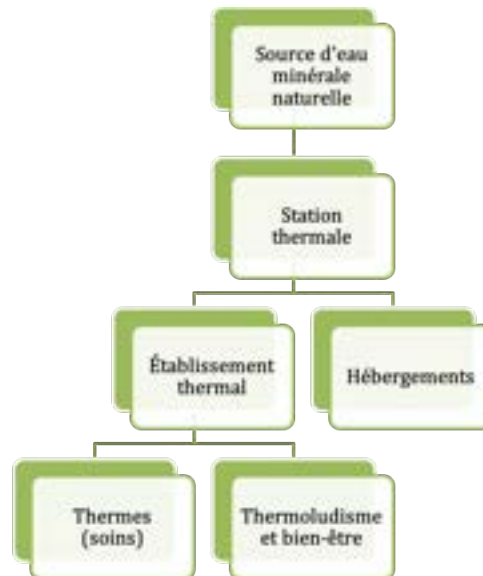
- Développer les infrastructures (construction, rénovation, extension)
- Diversifier l'offre avec plus de services additionnels
- Investir en recherche et développement

Structure du marché

3.2 Les stations dépendent des sources d'eau minérale

La réglementation impose aux stations thermales d'exploiter de l'eau minérale naturelle, provenant de sources non-contaminées.

Des forages doivent permettre d'atteindre cette eau, qui est ensuite utilisée par des installations thermales (destinées à exploiter les eaux et boues des sources à des fins de soins) et des installations de thermoludisme et de bien-être.



En France, 770 sources d'eau minérale naturelle sont recensées. Cela représente 20% du capital thermal européen, faisant de la France le 1er patrimoine hydrominéral européen.

D'autres services sont proposés par les stations thermales, notamment l'hébergement des curistes et leur alimentation.

Structure du marché

3.3 Des orientations vers la rhumatologie principalement

Géographiquement, la plupart des stations thermales sont localisées dans le **Sud-Ouest et le Sud-Est** de la France, des régions qui correspondent aux lieux où se situent les sources d'eau minérale.

Répartition des stations thermales (2022)



Source : [La Médecine Thermale](#)

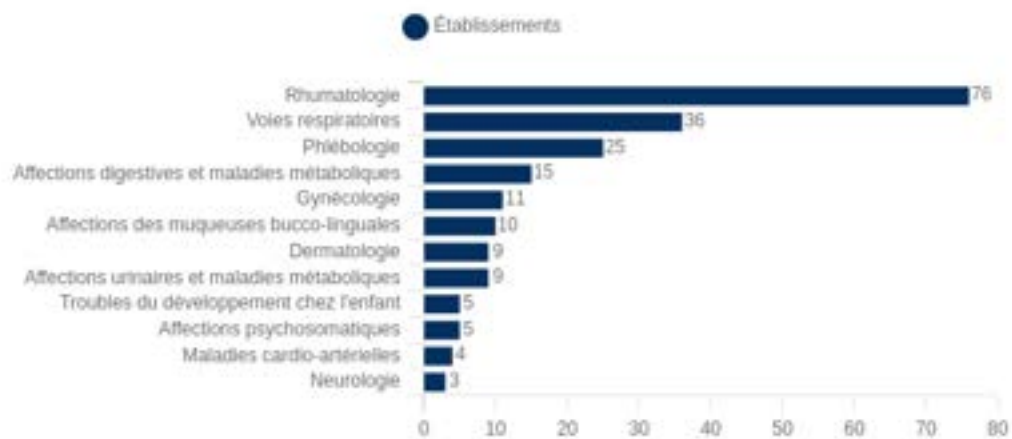
Ensuite, les établissements peuvent être segmentés selon leur orientation thérapeutique. Néanmoins, plusieurs orientations peuvent être adoptées par un même établissement, qui peut par exemple décider de traiter des troubles rhumatologiques et des voies respiratoires (ce qui est le cas de 16 stations thermales).

Les stations thermales prenant en charges **les troubles rhumatologiques et les troubles des voies respiratoires** sont les plus nombreux, avec respectivement **76** et **36** établissements prenant en charge ces orientations.



Nombre d'établissements selon les orientations

France, 2022, en unités



Source : [La Médecine Thermale](#)

Structure du marché

3.4 L'emploi dans la filière

D'après le [CNETH](#), le secteur du thermalisme génère **100 000** emplois directs, indirects ou induits.

Parmi ces 100 000 emplois, la répartition s'effectue comme suit :

- 9 442 **emplois directs** (6 455 emplois en Équivalent Temps-Plein, à 70% des saisonniers, sur des emplois majoritairement de longue durée)
- 40 300 **emplois indirects** et dépendants (15 230 en Équivalent Temps-Plein)
- 55 930 **emplois induits** (25 000 en Équivalent Temps-Plein)

En outre, il y a **850 médecins thermaux** qui exercent dans les stations thermales

Toujours d'après le [CNETH](#), **90%** des établissements sont situés dans **des communes de moins de 10 000 habitants**, dont **71%** dans des communes de **moins de 5 000 habitants**.

Structure du marché

3.5 L'importance des remboursements de la sécurité sociale pour le secteur

90% des recettes des établissements thermaux sont réalisées par les cures thermales prises en charge. Le remboursement des cures est donc primordial pour ce secteur. Les remboursements délivrés par l'Assurance maladie sont détaillés ci-dessous. À noter que le reste à charge peut être remboursé totalement ou partiellement par certaines mutuelles santé. L'Assurance maladie prend en charge exclusivement les cures souscrites par le médecin traitant (voire le chirurgien-dentiste pour les affections de bouche) pour l'une des affections ou pathologies suivantes : [\[Service-Public\]](#)

- Affection des muqueuses bucco-linguales
- Affection digestive
- Affection psychosomatique
- Affection urinaire
- Dermatologie
- Gynécologie
- Maladie cardio-artérielle
- Neurologie
- Phlébologie
- Rhumatologie
- Troubles du développement chez l'enfant
- Troubles des voies respiratoires

Pour être remboursée, la cure doit comporter 18 jours de traitements effectifs (souvent répartis sur 21 jours). Les frais médicaux sont pris en charge de la manière décrite ci-dessous :

- Forfait de surveillance médicale (80 € pour une cure simple-orientation et 120 € pour une cure double-orientation), remboursé à 70 % du tarif conventionnel (reste à charge 24 € ou 36 € selon la cure)
- Pratiques médicales complémentaires si nécessaires, remboursées à 70 % du tarif conventionnel
- Forfait thermal (variable, selon les soins réalisés pendant la cure), remboursé à 65 % du tarif conventionnel

Les frais d'hébergement et de transport peuvent aussi être pris en charge selon les ressources et la situation familiale du curiste, comme détaillé dans le tableau suivant :

Situation familiale	Plafond de ressources
Personne seule	14 664,38 €
Couple	21 996,57 €
Couple + 1 ayant droit	29 328,76 €
Couple + 2 ayants droit	36 660,95 €

Dans ce cas, les frais de transport sont pris en charge à 65 %. Les frais de séjour sont quant à eux remboursés à 65 % sur la base d'un forfait fixé à 150,01 €, soit une prise en charge de 97,50 €.

Structure du marché

3.6 Les prix pratiqués par les établissements thermaux

Le tableau ci-dessous reprend les prix des cures les plus appréciées par les curistes (rhumatologie, voies respiratoires et phlébologie).

Le prix des cures thermales peut être décomposé entre le Tarif Forfaitaire de Responsabilité, base sur laquelle sont calculés les remboursements de l'Assurance Maladie, et le Prix Limite de Facturation qui constitue le montant restant à charge intégrale du curiste et/ou de sa mutuelle.

Affection / pathologie traitée	Tarif Forfaitaire de Responsabilité (TFR) (2024)	Prix Limite de Facturation (PLF) (2024)
Rhumatologie	556,50 €	85,40 €
Voies respiratoires	479,89 €	37,67 €
Phlébologie	515,40 €	79,10 €

Sources : [Thermes Avenue](#), [Thermes Vernet](#)

L'hébergement, qui est pris en charge à hauteur de 65% sur la base du tarif conventionné de 150,01 euros. Ci-dessous sont détaillés les prix des hébergements selon la qualité de l'hôtel chez [Chaîne Thermale du Soleil](#), à titre informatif.

Type d'hébergement	Forfait hébergement 1 personne / nuit * (2022)
Résidence 2 étoiles	31 € / nuit
Résidence 3 étoiles	66 € / nuit
Résidence 4 étoiles	94 € / nuit
Appartement meublé	31 € / nuit

Sources : [Chaîne Thermale du Soleil](#)

*Prix "à partir de"

Règlementation

4.1 Règlementation des thermes

Il peut être important de noter certains aspects réglementaires qui ont marqué une rupture dans le secteur. Les cures dans les centres de thalassothérapie ne sont plus remboursées par la Sécurité sociale depuis 1998. En revanche les cures thermales le sont sous conditions :

- La cure thermale doit être prescrite par un professionnel de santé et concerner une affection ou une pathologie qui figure sur la liste des 12 orientations thérapeutiques prises en charge par l'Assurance Maladie.
- Elle doit être agréée et conventionnée par l'Assurance Maladie, la durée des soins est fixée à 18 jours et la cure ne peut être remboursée qu'une fois par an.

Cela représente un véritable désavantage pour les centres de thalassothérapies, qui ont dès lors dû s'adapter en termes de prix et de clientèle visée.

Les centres se sont cependant adaptés et ont demandé à l'[AFNOR](#) (Association Française de NORmalisation) de mettre en place des normes interdisant les centres de thalasso n'utilisant pas d'eau de mer.

Règlementation

4.2 La qualité des eaux utilisées est primordiale

Le processus d'ouverture d'un établissement est un processus lent et fastidieux qui demande de passer par de nombreuses étapes administratives. Il est notamment nécessaire d'obtenir l'accord de la préfecture et de l'Agence régionale de santé. Lorsqu'un établissement veut s'installer auprès d'une source d'eau minérale ou veut étendre ses orientations thérapeutiques, elle doit transmettre sa demande à l'Académie nationale de médecine. [[Ministère de la Santé](#)]

L'eau utilisée à des fins thérapeutiques dans un établissement thermal doit être une eau minérale naturelle, qui fait l'objet de la réglementation nationale. Afin de conserver la pureté originelle de l'eau souterraine, celle-ci doit être protégée de tout risque de contamination.

Ce sont justement sa pureté et la stabilité de ses éléments physico-chimiques (minéraux et oligoéléments) qui définissent sa qualité d'eau minérale propre à être utilisée à des fins thérapeutiques.

En 2000, un arrêté est venu rajouter des contrôles à réaliser auprès des sources d'eaux minérales (test pH, test de température, test d'alcalinité...). [[Legifrance](#)]

Des contrôles réguliers de la qualité des eaux thermales sont réalisés par les Agences régionales de santé, qui sont chargées de respecter les limites imposées par la loi, dont les modalités sont fixées par l'arrêté du 22 octobre 2013. [[Legifrance](#)]

Règlementation

4.3 Prise en charge des frais de cure thermique

L'Assurance Maladie prend en charge une partie ou l'intégralité des frais liés à une cure thermique (frais médicaux, de transport et d'hébergement). [\[Mutuelle\]](#) Pour cela, 4 conditions doivent être remplies :

- La cure doit être prescrite par le médecin traitant du curiste
- La cure doit correspondre à une affection ou pathologie prévue par la réglementation (affection digestive, rhumatologie...)
- L'établissement thermal doit être agréé ou conventionné par l'Assurance Maladie
- La cure doit durer exactement 18 jours (de traitements effectifs) et ne peut pas être renouvelée pour une même affection pendant la même année civile

Après certaines démarches administratives, il est possible de recevoir un remboursement des frais médicaux, de transport et d'hébergement et de recevoir une indemnité journalière.

- Le forfait de surveillance médicale est remboursé à 70%, le forfait thermal conventionnel est de 560 euros, et est remboursé à 65%.
- Des ressources inférieures à 14 700 euros durant l'année précédant la cure permettent de bénéficier du remboursement du transport et de l'hébergement à hauteur de 65% sur la base d'un montant forfaitaire (150,01 euros pour le logement par exemple).

Voies de développement des acteurs

5.1 Une diversification des activités des stations thermales vers le bien-être général

En plein cœur de la rénovation du secteur thermal, une évolution marquante est observée dans la **diversification des activités traditionnelles vers le bien-être**. Actuellement, **un curiste sur deux ne vient plus seul mais est accompagné**, reflétant ainsi un élargissement du public cible.

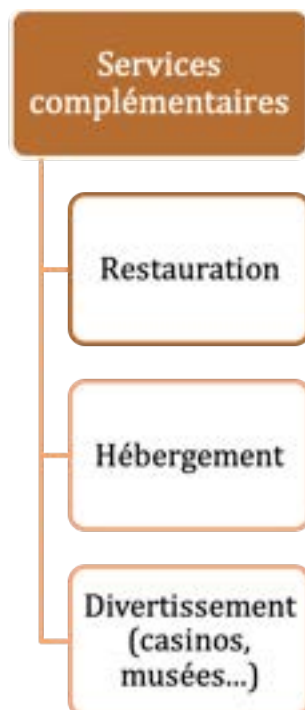
Les stations thermales ont pour obligation légale de traiter les curistes durant 18 jours (séjour de 21 jours, dont 18 jours de traitement) si ces derniers veulent bénéficier du remboursement. Les thermes ont donc développé un ensemble d'installations destinées à traiter les pathologies ou affections.

Afin de diversifier leur clientèle et d'augmenter leurs revenus, les stations thermales ont aussi développé des services de spa et de thermoludisme. Ces services ne sont pas pris en charge par l'Assurance Maladie, mais sont grandement appréciés des curistes.



Les installations des thermes ne sont pas totalement séparées de celles des activités de spa et de thermoludisme. La clientèle peut ainsi bénéficier des bains et piscines des thermes sans qu'il y ait une finalité thérapeutique.

Pour autant, les stations thermales se définissent aussi comme un ensemble de services proposés aux curistes, qui viennent accompagner leur séjour. L'hébergement, la restauration et les divertissements représentent des dépenses parfois complémentaires, en partie captées par les thermes eux-mêmes (cf. 1.3)



Des entreprises qui étendent leur offre bien-être

La **Chaîne thermale du Soleil**, leader avec 19 établissements, reste en pole position dans cette course à l'innovation. Elle est suivie de près par **Valvital**, qui se distingue notamment avec l'inauguration d'un complexe à Nancy en 2023, un lieu hybride qui allie les soins thermaux à un espace aqualudique ludique. De son côté, le groupe **Arenadour** étend progressivement son influence sur le territoire français, avec la reprise récente des sites d'Amnéville en 2021 et de Bagnères-de-Luchon en 2023. Par ailleurs, **France Thermes** capitalise sur des sites renommés comme Bagnoles-de-l'Orne et Vichy, ce dernier ayant été acquis en 2019.

Ces groupes ne se contentent plus de moderniser leurs installations ; **ils intègrent désormais des espaces dédiés au bien-être** pour s'éloigner de l'image d'un univers trop médicalisé. Par exemple, à **Bagnères-de-Luchon**, **Arenadour** a lancé d'importants travaux qui incluent la rénovation des thermes et l'ajout d'un spa, avec une finalisation prévue pour le printemps 2024. À Vichy, la transformation en VY Resort Thermal & Spa est également en cours, et Valvital peaufine la rénovation du site de Royat-Chamalières (Puy-de-Dôme). [[Challenges, 25/01/2024](#)]

À contre-courant du marché traditionnel français, certains opérateurs comme ValVital ont déjà adopté une stratégie résolument tournée vers le bien-être. En 2023, avec un chiffre d'affaires de 54 millions d'euros, ValVital a ouvert sa quinzième station à Nancy, présentée par les promoteurs et les collectivités locales comme « le plus grand complexe thermal jamais réalisé en France », un projet qui a nécessité un investissement de 100 millions d'euros. Bernard Riach, président de ValVital, est optimiste : « **Le bien-être représente 18 % de notre chiffre d'affaires**. Nous espérons atteindre 63 millions d'euros en 2024, avec le démarrage effectif de Nancy prévu en juin » [[La Tribune](#)].

Michel Baqué, président du groupe **Arenadour**, confirme cette dynamique en ayant repris le pôle **Thermal d'Amnéville**, qui est devenu un acteur majeur du marché thermal français avec un chiffre d'affaires notable. Bien que la fréquentation ait connu une baisse significative en 2020 et 2021, la reprise est en bonne voie, soutenue par l'attractivité du pôle aqualudique de la station, qui attire jusqu'à 600 000 visiteurs en année pleine. [[Journal des entreprises](#)]

Les résidences de BO Resort proposent un ensemble d'activités indépendantes des thermes (vélo, randonnées, aquagym...) et complémentaires à ces derniers (séances de spa). L'intérêt est de capter une plus grande partie des revenus du secteur. [[BO Cottage](#)]

Une transition axée sur le resort pour France Thermes

France Thermes, innove en adoptant un modèle de resort, intégrant soins, hébergement et restauration. En 2023, avec six stations en France et deux au Maroc, le groupe a **généralisé un chiffre d'affaires de 70 millions d'euros**. Sylvain Sérafini, le président de France Thermes, précise que l'hébergement contribue à un **quart des revenus de l'entreprise**, soulignant l'importance de l'offre intégrée. Cette structure permet à France Thermes, le deuxième acteur du secteur, d'exploiter plus d'un millier de chambres dans dix établissements, y compris un hôtel cinq étoiles à Vichy (Allier). Le modèle repose sur **la proximité des lieux de résidence avec les**

centres de soins, optimisant ainsi l'expérience client. Toutefois, Éléonore Guérard admet que les navettes entre les hébergements et les thermes, nécessaires lorsque ces derniers sont distants, représentent un coût significatif pour le groupe.

À Vichy, **40 % de l'activité de France Thermes est consacrée aux soins conventionnés**. Le reste se divise entre le bien-être et les produits dérivés. Le groupe a également développé une stratégie de licences efficace, fournissant de l'eau à Vichy Célestins et à L'Oréal pour la fabrication de cosmétiques, ainsi que des sels minéraux utilisés dans les pastilles Vichy, détaille Sylvain Sérafini.

En 2022, dans le cadre d'un partenariat public-privé de 60 millions d'euros, France Thermes a été choisi par les autorités du Grand Est pour reprendre les installations thermales de Vittel. Avec le retrait partiel du Club Med de Vittel, le groupe réhabilite des sites abandonnés, incluant un hôtel historique de 260 chambres et le palmarium, une piscine classée. **Le Grand Hôtel**, prévu pour être rénové et ouvert pour la saison 2025, incarne cette nouvelle direction. [\[La Tribune\]](#)

Voies de développement des acteurs

5.2 Des territoires qui continuent d'investir dans le thermalisme

Les **stations thermales en France bénéficient du soutien significatif des territoires**, un partenariat crucial non seulement pour améliorer la qualité des soins et des services offerts mais aussi pour stimuler l'économie locale. Ces efforts de modernisation et d'expansion attirent davantage de visiteurs, générant ainsi des revenus supplémentaires pour les communautés et renforçant l'attractivité régionale. L'investissement territorial dans ces infrastructures ne se limite pas seulement à améliorer la qualité des soins ; il sert également de levier pour élargir l'impact économique local et régional. Cette synergie crée un environnement propice à plusieurs dynamiques d'expansion commerciale pour les acteurs du secteur.

- **Opportunités d'expansion et amélioration des services** : Le soutien des collectivités permet aux stations thermales de planifier et d'exécuter des projets d'agrandissement avec moins de contraintes financières. L'augmentation de la capacité d'accueil se traduit par une fréquentation accrue, essentielle pour amortir les investissements en infrastructures et services. En étendant leurs installations, les stations peuvent offrir une gamme plus large de soins et de services, attirant ainsi une clientèle plus diversifiée. Avec des installations modernisées et un éventail de services élargi, les stations thermales peuvent cibler non seulement les curistes traditionnels mais aussi des segments de marché émergents tels que les jeunes professionnels et les familles.
- **Renforcement de l'attractivité régionale** : Les stations thermales, en devenant des pôles d'attraction, stimulent l'économie locale en attirant non seulement des visiteurs pour les cures mais aussi pour le tourisme régional. Cela bénéficie à toute une gamme d'entreprises locales, de l'hôtellerie à la restauration, en passant par le commerce de détail et les services de loisirs.
- **Création de synergies avec le tourisme local** : En collaborant étroitement avec les acteurs touristiques locaux et régionaux, les stations thermales peuvent développer des offres combinées, telles que des forfaits de spa et de découverte culturelle. Ces offres intersectorielles peuvent attirer des visiteurs qui n'auraient peut-être pas envisagé une cure thermique autrement.

À **Évaux-les-Bains**, la modernisation de l'établissement thermal, dont la commune est l'actionnaire majoritaire de la société d'économie mixte en charge, nécessite un investissement de 8 millions d'euros. L'État et les collectivités locales subventionnent près de la moitié de cette somme, mais la commune doit s'endetter à hauteur de 3 millions d'euros. [[Les Echos](#)]

La situation est similaire à **Saint-Lary-Soulan**, où Valvital a récemment reçu une délégation de service public pour les thermes. Ici aussi, c'est la **commune qui finance la majorité des 6 millions d'euros** nécessaires aux travaux de rénovation de l'établissement thermal. [[Les Echos](#)]

Un autre exemple est celui des **Thermes de Fumades** où les travaux envisagés visent à tripler le nombre de curistes, passant de 2 400 à 6 000 d'ici 2025. Le coût total des travaux s'élève à 26 millions d'euros, avec des **contributions significatives du Syndicat intercommunal** à vocation unique d'Alès, de la région Occitanie, et du département du Gard. [[Les Échos](#)]

La **Nouvelle-Aquitaine**, forte de ses 28 établissements thermaux et de l'accueil de près de 114 000 curistes en 2022, met en œuvre un plan thermal ambitieux pour la période 2023-2028. Ce plan, **intégré à la feuille de route santé régionale**, vise à soutenir la filière dans ses évolutions, notamment en favorisant la complémentarité des stations et en encourageant la transition vers un thermalisme durable. Avec un accent particulier sur l'emploi, la formation et l'innovation, la région s'engage à renforcer la compétitivité et la pérennité de ses stations thermales, tout en consolidant leur attractivité. [[Région nouvelle-Aquitaine](#)]

Voies de développement des acteurs

5.3 Stratégie de croissance par intégration au sein de grands groupes thermaux

L'expansion territoriale et le développement des capacités d'accueil constituent des axes majeurs pour les stations thermales françaises, notamment à travers **l'intégration dans des chaînes ou grands groupes**. Cette démarche permet non seulement d'augmenter la visibilité et l'accessibilité des établissements mais aussi de moderniser les infrastructures existantes pour mieux répondre aux attentes des curistes.

Le groupe **Arenadour** a renforcé sa présence au-delà de son bassin dacquois initial en **acquérant les centres thermaux des Fumades-les-Bains en 2019 et d'Amnéville-les-Thermes en 2021**. Ces acquisitions visent à augmenter la capacité d'accueil et à améliorer les infrastructures, avec des projets de rénovation significatifs destinés à attirer une clientèle plus large. [[L'officiel Thermalisme](#)]

Parallèlement, **France Thermes** a activement étendu son réseau en reprenant **trois centres en trois ans**. Le rachat du centre de Châtel-Guyon en 2019 a mené à la création de l'Aïga Resort, un complexe moderne offrant des thermes rénovés et des services tels que restauration et hébergement à proximité. À Vichy, l'ambition est de transformer les centres existants en un resort de luxe, avec des travaux prévus jusqu'en 2024 pour améliorer l'expérience des visiteurs. Le projet à Salies-de-Béarn reflète également cette tendance, avec des transformations majeures pour créer un resort complet prévu pour 2023. [[L'officiel Thermalisme](#)]

Néris-les-Bains illustre une autre facette de cette dynamique. Après des défis significatifs, y compris des fermetures dues à la vétusté et à la pandémie, la **station a été vendue à France Thermes**, qui prévoit un investissement de 25 millions d'euros pour moderniser les équipements. [[Les Échos](#)]

Enfin, **l'acquisition des thermes de Montrond-les-Bains par la Chaîne Thermale du Soleil** démontre l'ambition de ce groupe, le plus grand de France dans le secteur thermal, de doubler le nombre de curistes et d'élargir les offres d'hébergement au sein de cette station. [[L'officiel Thermalisme](#)]

6. Positionnements innovants des acteurs et tendances de l'offre

6.1 Innovation dans les stations thermales : Vers une offre de cures courtes et ludiques non conventionnées

Les stations thermales en France **élargissent leur offre au-delà des traditionnelles cures médicalisées de dix-huit jours**, prescrites et partiellement prises en charge par l'Assurance maladie, en introduisant des programmes plus courts orientés bien-être et accessibles à tous.

Balaruc-les-Bains a été pionnier avec le lancement de ses escales thermales de cinq jours, suivi par **Valvital et Arenadour** qui ont développé les "**cures libres**", abordant des thèmes variés tels que la santé et la nutrition, l'antistress, la beauté, ou la minceur. Cette année, la Chaîne Thermale du Soleil a introduit une nouveauté avec **des cures qui intègrent des randonnées, appelées « thérapie verte »**, attirant ainsi une clientèle plus jeune et plus familiale. [[Challenges](#), 25/01/2024]

Catherine Gouttefarde, de l'ART Grand Est, souligne **la nécessité de proposer des mini-cures pour attirer des clients plus jeunes et des familles**, marquant une tendance vers un thermalisme plus ludique, encouragée par une demande croissante pour un tourisme nature et axé sur le bien-être post-Covid. [[Journal des entreprises](#)]

La clientèle des établissements thermaux



Source : [[Montagne Leaders](#)] / Illustration : Indexpresse

Les bénéfices de ces courts séjours ont été validés scientifiquement. L'année dernière, un essai clinique conduit par l'Université de Bordeaux, en collaboration avec le laboratoire PharmacoEpi et l'INSERM, a été mené sur des soignants à l'hôpital de Dax, qui possède une antenne thermale unique en France. Les résultats ont montré une **augmentation significative du bien-être des participants, ressenti jusqu'à six mois après la fin de leur cure.** [[Journal des entreprises](#)].

Le cluster AQUI O Thermes explore une initiative novatrice : la mise en place d'un essai clinique visant à évaluer les avantages d'une **cure thermale fractionnée**. Cette approche serait spécialement conçue pour les travailleurs actifs exerçant des métiers exigeants, leur permettant d'effectuer leur cure en plusieurs sessions adaptées à leurs contraintes professionnelles. Ce projet est en phase

d'écriture afin de proposer "des essais cliniques et d'obtenir des résultats incontestables" déclare la présidente d'AQUI O Thermes, Laurence Delpy. [[L'officiel du Thermalisme](#)]

L'Italie est un bon exemple à suivre avec un écosystème où **50 % des activités thermales sont constituées de séjours courts ou de bien-être**. En comparaison, on compte 20 % de séjours courts en France pour 80 % de cures classiques sous l'égide de la Sécurité sociale. [[Les Echos](#)]

Dans l'objectif d'attirer plus d'actifs dans leurs thermes, la **Chaîne Thermale du Soleil a adapté ses offres pour inclure des cures après 18 heures**, ciblant les curistes locaux. Les thermes d'**Évaux-les-Bains** proposent des formations de **cures d'une semaine**, spécialisés comme en phlébologie. La majorité de ses curistes suivent encore des cures conventionnées, mais l'intérêt pour le thermalisme ludique croît. Par exemple, dans la station thermale de **Saubusse** les cures ludiques représentent déjà 20 % du chiffre. Par la suite les cures ludiques peuvent souvent évoluer en cures conventionnées. [[Journal des entreprises](#)].

6. Positionnements innovants des acteurs et tendances de l'offre

6.2 L'innovation au service de l'amélioration des soins et de l'expérience globale

Le secteur des stations thermales est en pleine mutation, porté par des initiatives novatrices visant à améliorer la gestion et à enrichir l'expérience des visiteurs en cure. Un acteur clé de cette transformation est **Acqua O Terme**, un cluster composé de 22 stations thermales en Nouvelle Aquitaine, associé à 7 organismes de formation et de recherche. Ce consortium a investi 127 000 euros en recherche et développement, aboutissant au développement de **Thermassist**, une plateforme numérique. Thermassist vise à être un outil de différenciation compétitive, avec des projets d'intégration de fonctionnalités de paiement en ligne, télétransmission d'ordonnance, et répertoire de plus de 10 000 activités touristiques. Une expansion à l'échelle nationale est en vue, selon Julien Bazus, conseiller régional délégué au thermalisme. Thomas Ellin, responsable du cluster, envisage d'élargir l'application pour inclure les réservations de courts séjours, **augmentant ainsi son attrait pour les visiteurs occasionnels et clients plus jeunes**. [[L'officiel du Thermalisme](#)]

La station thermale de **Balaruc-les-Bains** a innové en nouant un partenariat avec **Maiia**, un service de prise de rendez-vous en ligne et de téléconsultation. Cette collaboration permet aux curistes de gérer efficacement leurs consultations initiales et les plannings de soins, facilitant un démarrage immédiat des traitements. [[Maiia](#)]

Le programme **Prévichute**, en développement en Nouvelle-Aquitaine, utilise l'intelligence artificielle pour prévenir les risques de chute en milieu thermal. Parallèlement, le consortium européen **Aquapred** se concentre sur le développement d'un système de surveillance et de prévention de la contamination des eaux minérales, visant à prévenir les risques sanitaires et les fermetures administratives. [[Le Journal des Entreprises](#)]

La station thermale de **Jonzac** a introduit un traitement innovant pour le lymphoedème du bras, une complication post-cancer du sein, mettant en lumière son engagement à offrir des soins spécialisés et à attirer de nouveaux curistes. [[Sud Ouest](#)]

Focus sur la station thermale de Balaruc-les-Bains :

Depuis son inauguration, les Thermes de Balaruc-les-Bains ont mis l'accent sur l'innovation et la qualité, en intégrant un laboratoire pour analyser la **qualité de l'eau thermale utilisée principalement pour les soins en rhumatologie et phlébologie**. En 2023, cet établissement a franchi une nouvelle étape en renforçant son laboratoire avec la création d'un Pôle Recherche & Développement.

La nouvelle division des Thermes de Balaruc-les-Bains se focalise sur l'étude des **microalgues et des cyanobactéries locales**, explorant leur potentiel en dermatologie et thérapie grâce à leurs biomolécules, notamment anti-inflammatoires et cicatrisantes. Ces recherches sont menées en collaboration avec **Greensea**, une entreprise spécialisée en biotechnologies marines. Par ailleurs, en partenariat avec la start-up **Sublio**, les thermes ont intégré une technologie avancée pour enrichir les **propriétés thérapeutiques** de leurs eaux thermales. [[Site Balaruc-Les-Bains](#)]

Ces avancées positionnent les Thermes de Balaruc-les-Bains comme **un leader dans l'utilisation de technologies de pointe et de recherches biomédicales** pour améliorer l'efficacité des traitements thermaux en France, offrant ainsi une proposition de valeur unique à leurs clients en quête de bien-être et de soins de santé innovants.

6. Positionnements innovants des acteurs et tendances de l'offre

6.3 Engagement des stations thermales vers la durabilité et la responsabilité sociale

Dans le cadre de leur engagement environnemental, les stations thermales françaises s'orientent de plus en plus vers des pratiques durables. Thierry Dubois, président du CNETh, souligne l'importance de la durabilité dans le secteur, annonçant une collaboration avec le ministère de la Transition écologique pour **développer une charte visant à réduire la consommation d'eau de 10 % parmi les exploitants**. [\[La Tribune\]](#)

Des initiatives comme celles d'**ÉcoTherme Verte à Évian** illustrent cet engagement. Cette station a intégré **des systèmes de gestion durable de l'eau et utilise des énergies renouvelables pour chauffer ses bassins**, répondant ainsi aux attentes d'une clientèle éco-responsable. De même, EcoSpa à Dax a adopté des pratiques de recyclage de l'eau et utilise des énergies renouvelables, tout en offrant des produits de soins biologiques et locaux. La station thermale de La Roche-Posay a également mis en place un système efficace de gestion de l'eau pour recycler et purifier l'eau utilisée, réduisant son empreinte écologique.

Les centres du groupe thermal **Arenadour** suivent également cette tendance vers une responsabilité sociale des entreprises (RSE) proactive. Cette année, le groupe a pris des mesures pour éliminer l'utilisation du plastique dans ses installations. En collaboration avec l'association **Water Family Nouvelle-Aquitaine, ils ont lancé des initiatives pour réduire les déchets**, notamment en remplaçant le film plastique à usage unique, qui générerait 170 tonnes de déchets annuels, par des alternatives biodégradables développées par la start-up O'Mineral en association avec SeaMer. Ces nouveaux matériaux, basés sur la féculé de pomme de terre, sont à la fois biodégradables et compostables, capables de supporter le poids des boues utilisées dans les soins. [\[Site Thermes Adour\]](#) Ces efforts s'inscrivent dans un programme plus large appelé « **Green Gestes** », **qui se déploie progressivement dans tous les établissements du groupe**, incluant plusieurs thermes à Dax et Saint-Paul-lès-Dax, ainsi que d'autres stations réputées telles que Bagnères-de-Luchon, Les Fumades-les-Bains et Amnéville-les-Thermes. Ces initiatives montrent que le secteur des cures thermales ne se contente pas de soigner les corps mais prend également soin de l'environnement. [\[Site Thermes Adour\]](#)

La collection IndexPresse *Business Etude*

Comment accéder à des données fiables, pertinentes et surtout synthétisées, alors que l'information n'a jamais été aussi accessible en apparence ?

Voilà une question à laquelle sont confrontés quotidiennement les décideurs dans les entreprises lorsqu'il s'agit de prendre les bonnes décisions.

C'est pourquoi nous avons créé la collection **IndexPresse Business Etude**, des études sectorielles complètes, réalisées à partir des plus grands titres de la presse

économique et professionnelle. En s'appuyant sur des informations fiables et de qualité, les études d'IndexPresse offrent des synthèses analytiques et éclairées sur les secteurs d'activité émergents ou en mutation.

Vous aurez ainsi toutes les clés en main pour accompagner votre réflexion stratégique, en vous appuyant sur l'examen des enjeux de votre marché, afin d'anticiper ses évolutions et valider, ou modifier, votre positionnement dans le jeu concurrentiel.

Date de parution - mai 2024.



Godefroy ROUX DE LUZE

indexpresse@indexpresse.fr

Auteur

SECTEURS & MARCHÉS

THERMALISME

MAI 2024

Le marché du thermalisme en France, ancré dans une tradition séculaire, continue de jouer un rôle crucial dans le système de santé national. Malgré un ralentissement causé par la crise sanitaire, le secteur montre des signes de reprise, avec une croissance notable en 2022. En effet, le marché français des cures thermales a atteint 312 millions d'euros, en hausse de 35 % par rapport à l'année précédente, bien qu'il soit encore en deçà des niveaux pré-Covid.

Les établissements thermaux, principalement fréquentés par des seniors et des retraités, sont un pilier économique pour de nombreuses régions. Ils génèrent des revenus significatifs grâce aux cures médicales remboursées par la Sécurité sociale et à une offre diversifiée incluant spas et activités de bien-être. Ce dynamisme se traduit par des investissements importants dans la modernisation des infrastructures, comme le projet de rénovation des thermes de Vichy à hauteur de 56 millions d'euros.

L'évolution du secteur vers des séjours plus courts et des offres ludiques attire également une clientèle plus jeune et active, illustrant une adaptation continue aux nouvelles attentes des consommateurs. Des groupes comme France Thermes et ValVital innovent et diversifient leurs services pour répondre à cette demande croissante.

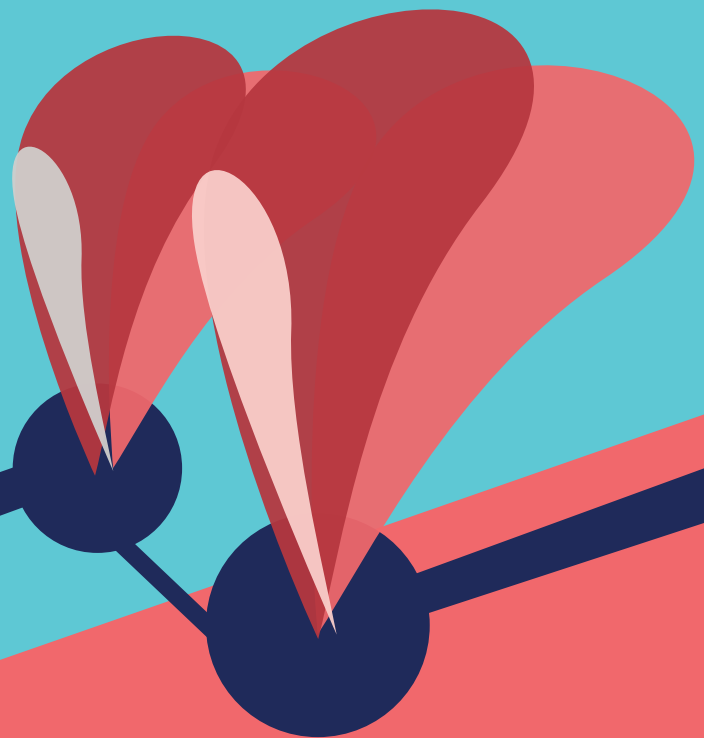


Photo de couverture : ©Davvd



IndexPresse

IndexPresse
19 rue René Thomas
38000 Grenoble
Tél. 04 76 92 05 25
indexpresse@indexpresse.fr